



**Interceréales**

## **Rapport d'activités**

2022 - 2023



# I SOMMAIRE

---

4 La Gouvernance

---

6 Bilan du Programme Recherche et Développement

---

20 Bilan du Programme Études Économiques et Scientifiques

---

28 Bilan du Programme Animation Développement Filières

---

36 Bilan du Programme de Promotion et de Communication

---

44 Bilan du Programme des Relations Internationales

---

50 Bilan des actions de Défense de la Filière

# LA GOUVERNANCE

## Direction et départements

### Direction Générale

- Maxime Costilhes

### Comité de Direction

- Isabelle Tailhan, Directrice générale adjointe, Directrice du département filières
- Marine Imbault, Responsable des affaires publiques
- Karine Bernard, Responsable du service administratif et financier
- Cécile Adda-Dailly, Responsable RSE
- Bruno Barrier-Guillot, Directeur du département études scientifiques et économiques
- Xavière Guerlay, Directrice du département communication - promotion
- Anne-Laure Paumier, Directrice du département relations internationales

## Bureau



Jean-François Loiseau  
Président



Éric Thirouin  
Vice-Président



Antoine Hacard  
Vice-Président



Lionel Deloingce  
Vice-Président



Daniel Peyraube  
Trésorier



Jean-François Lepy  
Secrétaire



François-Christian Cholat  
Secrétaire adjoint

## Conseil d'administration

### Collège Production

- Éric Thirouin (AGPB)
- Philippe Heusèle (AGPB)
- Jean-François Loiseau (AGPB)
- Benoit Piètrement (AGPB)
- Daniel Peyraube (AGPM)
- Franck Laborde (AGPM)
- Damien Brunelle (FGC)

### Collège Commercialisation

- Antoine Hacard (Coop de France – MG)
- Thierry Dupont (Coop de France – MG)
- Antoine Pissier (FNA)
- Cyril Duriez (FNA)
- Jean-François Lepy (SYNACOMEX - SYMEX)
- Rodolphe Quenardel (SYNACOMEX)

### Collège Transformation

- Lionel Deloingce (ANMF)
- Bernard Skalli (CFSI)
- David Saelens (Coop de France – NA)
- Jean-Philippe Jelu (Malteurs de France)
- François-Christian Cholat (SNIA)
- Claude Risac (USIPA)
- Claude Gagnol (USM)

## Invités permanents

- Bruno Bouvat-Martin, Référent logistique
- Christoph Büren, Référent carbone aval
- Olivier Dager, Référent carbone amont
- Céline Imart, Porte-parole d'Intercéréales, Présidente du Comité communication - promotion
- Philippe Mitko, Représentant Cocéral



# 1

## Bilan du Programme Recherche & Développement, conduit par Arvalis

Le Conseil d'Administration d'Intercéréales a validé au cours du renouvellement de l'accord interprofessionnel, pour la période 2022 - 2025, un programme de recherche et développement triennal articulé selon 4 objectifs de Recherche-Développement (nommés ORD) :

- 1 Garantir une alimentation saine et durable pour tous les marchés
- 2 Développer des pratiques culturales sobres en intrants, favorables à l'environnement et économiquement performantes
- 3 Adapter les systèmes de grandes cultures au dérèglement climatique et développer des fonctions d'atténuation du changement climatique
- 4 Évaluer et favoriser la multiperformance des systèmes de production de grandes cultures sur l'ensemble des territoires

Par ailleurs une cinquième composante du programme est constituée de l'appui aux filières.

La campagne 2022 / 2023 constitue la première année de mise en œuvre de ce programme dont les principales réalisations sont décrites selon ces cinq composantes.

## 1 GARANTIR UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE POUR TOUS LES MARCHÉS

### Caractériser les marchés et leurs attentes



### Caractériser les qualités technologiques, sanitaires et nutritionnelles des grains

- La caractérisation des attentes des marchés export (UE et pays tiers) se conduit en partenariat avec la Direction des relations internationales d'Intercéréales : séminaires de promotion, actions techniques avec les offices du Maghreb, séminaires techniques... A ce titre, un travail a été conduit sur le Benelux : identification des acteurs, interviews des acteurs de la filière française et des acheteurs/utilisateurs des différents pays. Il a permis de recenser les forces et faiblesses de la filière céréalière française sur ce marché.
- Arvalis participe à différentes instances d'écoute filière (commissions « matières premières », groupes contaminants, CSNA, CS FAM, AEMIC, ...) ce qui permet de reformuler cette écoute en programme d'activités.
- L'institut accompagne les réflexions dans le cadre du CTPS sur l'évolution des critères de la qualité d'inscription des variétés destinées à l'agriculture biologique.
- En partenariat avec Intercéréales la valorisation des travaux d'identification des flux de blé tendre par région, sur l'adéquation offre et demande se réalise dans 5 bassins (Nord Seine Normandie, Cœur de France, Océan Centre Ouest, Saône Rhône, Sud-Ouest). Sur le bassin Océan Centre Ouest un plan de communication agriculteurs à vocation pédagogique a été mis au point permettant de mettre en avant la production, les flux et les attentes des marchés de qualité du blé tendre sur la zone (fiches pédagogiques, vidéos). Sur le bassin Normandie Nord-Seine, la segmentation des marchés a été finalisée et deux sujets sont conduits en collectif : plan protéines blé tendre Nord et qualité sanitaire.
- Arvalis appuie l'ANMF pour la définition des règles d'établissement des listes VRM / BPMF en réponse aux besoins de son aval.
- De nouveaux projets ont été lancés comme celui conduit dans le cadre du CTPS concernant la valorisation du volet génétique du travail sur l'adéquation offre et demande pour faire évoluer les critères de qualité d'inscription des nouvelles variétés.
- Les enquêtes sur la répartition des variétés de blé tendre, blé dur, orge et triticales sur le territoire sont conduites annuellement et leur valorisation est assurée via la constitution d'une base de données.
- La photographie des qualités technologique sanitaire et nutritionnelle des blés tendre et dur (dont ceux issus de l'agriculture biologique), de l'orge fourragère, du triticales, du



### Référencer les leviers d'action au champ et leurs combinaisons pour maîtriser les qualités de récolte

- maïs et du sorgho, est conduite en lien avec FranceAgriMer. La valorisation de ces données est réalisée tant en France que dans le cadre de la promotion des céréales à l'export pour les marchés de l'alimentation humaine et animale.
- Les observatoires d'occurrence des contaminants réglementés ou en cours de réglementation sont poursuivis et permettent de réaliser des études d'impact.
- L'évaluation de la qualité nutritionnelle de 20 co-produits de l'industrie céréalière chez le porc est conduite dans le cadre d'un projet Arvalis/INRAE/IFIP, ainsi que la mesure de la variabilité de la valeur nutritionnelle du blé et de son interaction chez les monogastriques.
- Arvalis accompagne Intercéréales dans la mise en place du nouveau plan de surveillance filière (de l'amont à la 2<sup>ème</sup> transformation) de la qualité sanitaire des céréales (en remplacement d'Hyperion).
- A noter, le développement de **nouvelles méthodes de mesure de la qualité** :
  - Le projet ANR EVAGRAIN (Smart tools for wheat grain quality evaluation) permet le développement et l'intégration au laboratoire de Boigneville d'un nouveau modèle de panification type pain de mie pour évaluer les blés destinés à ce type de transformation.
  - Une preuve de concept du modèle de prévision par infrarouge du paramètre Temps de chute de Hagberg a été réalisée et évalué sur des échantillons issus de la récolte 2022.
  - Arvalis a contribué au projet « blé dur » dans le cadre du plan stratégique EXQUALIDUR piloté par Intercéréales Cette année 2022 / 2023 a permis de finaliser la validation de la plateforme d'analyses blé dur mise au point dans le cadre du projet Prédipâtes, dans l'objectif de contribuer au projet de recherche variétale et agronomique blé dur en cours de montage.
  - Le développement d'une méthode de mesure in vitro de prédiction de la digestibilité des acides aminés chez le porc se poursuit dans le cadre du projet DIAPO.
- Le **levier génétique** est activé via la caractérisation de la qualité technologique des nouvelles variétés de blé tendre et blé dur évaluées dans le continuum pré-post inscription, et via l'établissement avec l'ANMF des listes des variétés VRM et BPMF de blé tendre en conventionnel et en bio.
- Le **levier constitué par la fertilisation azotée** est travaillé au travers des projets PROSIT conduit par IFBM (protéines d'intérêt des orges brassicoles) et REMOBLE (remobilisation de l'azote vers le grain) en partenariat avec l'INRAE et Limagrain.

- La prise en compte du climat et de l'itinéraire technique dans le cadre de la **prédiction de la qualité** est conduite à plusieurs niveaux :
  - Montage d'un projet en collaboration avec l'INRAE sur l'impact du changement climatique sur la qualité technologique des blés : projet CLIMABOUL accepté au financement FSOV.
  - Suite à l'enquête menée en 2021 / 2022, adaptation de l'offre de services aux opérateurs en matière de prévision de qualité (blés tendre et dur et maïs) avant la récolte (DON, fumonisines, aflatoxines, ergot en priorité).
  - Impact du climat sur la prévision du risque mycotoxines : poursuite du projet ANR EVOLTOX (2021 / 2025) sur l'effet des changements climatiques sur l'évolution des espèces fusariennes et du risque de contamination en mycotoxines associé dans le blé.
  - Poursuite du projet AFLAFRANCE (2019 / 2023) : suivre et caractériser l'émergence des aflatoxines en France dans un contexte de changement climatique.



Développer des méthodes performantes de stockage et de conservation



- **Lutte contre les insectes au stockage**
  - Valorisation sous forme de publication scientifique et publication technique (lettre stock@age) des résultats sur la lutte contre les insectes par le nettoyage.
  - Développement informatique de la web app Silosect de reconnaissance des insectes.
  - Projet BeetleNIRS : détecter les insectes par IR et caméra hyper spectrale.
  - Poursuite de l'essai sur le volume exploré par le piège, avec et sans phéromone, afin de statuer sur l'intérêt des attractifs.
  - Lutte contre la teigne : test de l'efficacité de la terre de diatomée sur les chenilles et un essai, en salle régulée, sur l'efficacité préventive des moustiquaires imprégnées.
  - Lutte biologique en traitement des locaux : étude bibliographique sur la lutte par confusion sexuelle dans les locaux, réflexion sur une méthodologie d'essai possible.
  - Plusieurs projets ont été déposés auprès de différentes instances de financement : INSECTRON sur l'utilisation de micro-ondes pour lutter contre les insectes, et SILORESO pour l'amélioration de l'outil Silosect et son insertion dans une démarche de sciences participatives.
- **Nettoyage des grains**
  - Construction d'une communication sur l'intérêt du nettoyage, dans toutes ses composantes (commerciale, sanitaire, ventilation, insecte).

- Efficacité du nettoyage : construction de modèles prédictifs.
- Évaluation rapide de la freinte : optimisation et validation de la méthode rapide de tamisage et validation des modèles prédictifs.
- Nettoyage et qualité sanitaire : poursuite du travail sur l'efficacité du nettoyage sur datura et alcaloïdes.
- Nettoyage et qualité sanitaire : diminution de la contamination du maïs en aflatoxine.
- Impuretés des grains : une réflexion est menée sur la présence d'adventices dans les céréales au regard de l'évolution des systèmes agricoles et du climat.

#### • **Pilotage de la ventilation**

- Exploitation des diagnostics enregistrés dans l'outil Venti-LIS diagnostic : premier état des lieux du potentiel réel de ventilation des silos des OS en France.
- Réalisation d'un outil d'audit des pratiques, diffusé via la plateforme Venti-LIS dans l'objectif d'améliorer les pratiques de stockage des installations des agriculteurs.
- Ventilation à l'air réfrigéré : poursuite du suivi des cellules instrumentées en 2022.
- Etablissement de nouvelles cartographies de l'offre de ventilation incluant le risque climat.
- Révision des préconisations et des cartographies de potentiel de refroidissement en tenant compte des particularités climatiques régionales pour gérer à la fois le risque insectes et le coût énergétique.



## 2 DÉVELOPPER DES PRATIQUES CULTURALES SOBRES EN INTRANTS, FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT PERFORMANTES

### Nutrition minérale et bouclage des cycles



- La mise au point du modèle de culture CHN permet de développer une approche dite « pilotage intégral de l'azote » où l'ensemble du cycle de la culture peut être accompagné par l'aide à la décision en matière d'apports d'engrais azotés. Les travaux conduits en 2023 ont permis d'améliorer l'adaptation aux conditions agro-pédo-climatiques par l'ajustement des pratiques de fertilisation aux conditions locales. L'utilisation de CHN-conduite améliore en moyenne les marges de la culture. Son lancement commercial est prévu pour 2025.
- Valorisation des ressources organiques : développement d'une API FERTICOM (pour en faciliter l'accès aux applications tierces), fusion des bases de données des références sur les engrais minéraux et les produits organiques et mise à jour des références produits organiques dans nos OAD.
- Synthèse des résultats d'essais concernant la fertilisation des orges d'hiver (et publication d'un article dans Perspectives Agricoles.)
- L'accompagnement technique de la campagne « fertilisation azotée » s'opère dans les différents territoires par d'intenses opérations de communication.
- La gestion de la fertilité des sols en agriculture biologique est traitée par le projet PHOSPHOBIO (Arvalis est pilote de ce projet Casdar) : enquêtes sur les pratiques culturales et essais en blé et maïs pour étudier la réponse au phosphore de façon à caler les règles d'interprétation de l'analyse de terre.
- Les systèmes en AB font l'objet d'autres travaux dans le domaine de la fertilisation : étude de produits résiduels organiques en blé dur (apports calés en fonction des conditions climatiques et non des stades), poursuite des essais sur les produits revendiquant des effets stimulants de l'activité biologique des sols (basalte, biochar, lombricompost, micro-organismes, thé de compost, extraits fermentés d'ortie et de consoude, ...), essais d'associations céréales-légumineuses pour évaluer l'intérêt de la destruction de la légumineuse en cours de campagne sur le rendement et la qualité de la céréale.

### Protection intégrée

- **Les activités transversales** à cette thématique ont notamment concerné :
  - Le « Plan d'anticipation des retraits des substances actives et recherche d'alternatives » piloté par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Les activités y sont très soutenues depuis le printemps 2023, et dans un calendrier très contraint.



- Vigicultures 2.0 : cet outil rassemble la plus grande base de données d'épidémiologie et est devenue la base nationale pour toutes les filières en 2023 : 78 cultures contre 28 en 2022. La version bêta a été lancée en août 2023 avec les cultures légumières, l'arboriculture et la vigne : l'entrée des grandes cultures dans l'outil se fera à partir de 2024 afin de disposer de toutes les fonctionnalités de l'outil précédent.
- L'institut a été audité dans le cadre de son agrément BPE (bonnes pratiques d'expérimentation) ce qui lui permet d'évaluer les innovations phytosanitaires (produits de synthèse et de biocontrôle) avant leur mise sur le marché. Cet agrément a été renouvelé pour 5 ans à la suite de cet audit qui a concerné 17 équipes sur 11 sites.

### • Lutte contre les maladies des céréales

Le travail sur les solutions de biocontrôle constitue un important axe de travail et vise à favoriser l'émergence de nouvelles solutions disponibles aux producteurs. Plus de 70 formulations de biocontrôle sous numéro ont été examinées par Arvalis entre 2017 et 2023. Les résultats sont intéressants sur la septoriose (maladie majeure des céréales à paille) mais encore très insuffisants sur la rouille jaune. Ces solutions innovantes sont combinées au sein de stratégies de protection intégrée associant OAD, biocontrôle, lutte génétique. Par ailleurs le projet ABAPIC vise la mise au point d'une gamme d'outils/méthodes permettant de tracer la présence d'un micro-organisme et ses densités dans l'agrosystème. Ceci devrait permettre de développer un savoir-faire de positionnement du biocontrôle sur la base du diagnostic, du monitoring et de la prévision des dynamiques des bioagresseurs et auxiliaires des cultures.

### • Dans le domaine des adventices :

- Tous les moyens de lutte directe innovants sont travaillés : lutte chimique (recherche de solutions alternatives au S-MOC, détection et pulvérisation ciblée), mécanique (combinaison de la localisation chimique sur le rang avec des interventions mécaniques en inter-rang).
- La prophylaxie nécessite une démultiplication intense des préconisations (communication sur les leviers mobilisables).
- Les travaux portent également sur la biologie des adventices (poursuite des essais menues-pailles/écimage/connaissance datura) : reconnaître les adventices ne suffit plus, il faut les connaître (capacités germinatives, périodes préférentielles de levée).
- La gestion des adventices passant par la combinaison des leviers, il est nécessaire de construire des outils permettant ces combinaisons adaptées aux conditions locales et de manière optimisée : c'est le sens du travail conduit dans le cadre du projet COMBHERPIC basé sur les réseaux bayésiens.

- Le travail sur la dérive de pulvérisation est arrivé à terme dans le cadre du projet CAPRIV. L'efficacité des buses anti-dérive associées à des haies a été démontrée : les dérives sédimentaires et aériennes sont réduites de 88 à 89 %. Le rapport intégral a été produit en juin 2023, les données transférées à l'EFSA / ANSES, la production d'un datasheet et d'un data Paper associé est visé pour le dernier trimestre 2023. L'objectif suivant vise la prise en compte des références acquises au sein des modèles d'homologation en vigueur au sein de l'UE ainsi qu'au niveau français par l'ANSES.

• **Dans le domaine de la lutte contre les ravageurs :**

- La lutte contre les viroses (et notamment la JNO) s'appuie sur 2 projets de recherche : FSOV WDV et VIROCAP. Ce dernier permet le développement de 2 nouveaux outils RT-qPCR pour suivre les espèces de Luteovirus et de Polerovirus (responsables de la JNO). Les premières étapes de validation sont très encourageantes et permettent d'envisager une utilisation possible de ces techniques de détection pour un suivi précoce des foyers. Là aussi le levier génétique est déterminant : le choix de variétés résistantes constitue un élément majeur de la lutte indirecte. A ce titre, le nouveau projet DURAVI vise à étudier la durabilité des gènes de tolérance et de résistance à la JNO.
- Les axes de recherche concernant la lutte contre les taupins traitent la confusion sexuelle des adultes, les champignons entomopathogènes (*Metarhizium* spp.), les plantes de services (biofumigation), les appâts et la sensibilité des lots de semences. Le modèle d'infestation des larves de taupins en parcelles de maïs a fait l'objet d'une publication scientifique (Smart Agricultural Technology).
- Enfin la lutte contre les corvidés se poursuit via l'étude de répulsifs alternatifs dont aucun ne présente encore d'efficacité comparable à celle du produit de référence.



Biodiversité fonctionnelle

Les travaux sur la biodiversité fonctionnelle en relation avec la Protection Intégrée des Cultures (PIC) se concentrent sur la mise au point d'indicateurs au regard des services écosystémiques attendus. C'est l'objet du projet APPRIVOISE dont Arvalis est pilote et qui a été accepté en 2023 : ses livrables seront intégrés dans les outils d'évaluation multicritères (notamment Systemre).

Caractérisation des propriétés et fonctions des sols

- Le projet AgroEcoSols (partenariat Aurea – Arvalis – INRAE) est arrivé à terme et un ensemble d'offres de prestations analytiques est délivré pour caractériser l'activité biologique des sols (lancement commercial en mars 2023).
- Les indicateurs de fertilité physique sont travaillés sur un panel de parcelles et visent à mettre au point des variables synthétiques basés sur des tests utilisables sur le terrain (test bêche, test Beerkan, pénétrométrie, slake test).

3 ADAPTER LES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPER DES FONCTIONS D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Adaptation au changement climatique



- **La caractérisation des variétés face aux stress** constitue un premier volet du travail sur l'adaptation des systèmes de culture.
  - La caractérisation des variétés sur la tolérance aux multistress abiotiques vise à adapter les procédures d'évaluation variétale aux modifications d'environnements qu'impose le changement climatique : regroupement d'essais sur la base des scénarii de stress vécus.
  - La prédiction génomique du rendement (sur maïs) consiste à combiner la caractérisation phénotypique des variétés, environnementale des essais et génotypique des cultivars au sein de modèles de culture de façon à simuler le rendement atteint dans de futures conditions agroclimatiques. Cette démarche permettra d'accélérer le processus d'évaluation des variétés.
  - Les travaux concernant la question de la stabilité des variétés cultivées en pur ou mélange ont débuté par une étude sur les différents types de stabilité perçus par les agriculteurs : statique ou dynamique.
  - Le projet européen Root2Res piloté par Arvalis a débuté en 2023 et vise à mieux caractériser le compartiment racinaire vis-à-vis de ses propriétés de capture des ressources hydriques et minérales ainsi que vis-à-vis du stockage de carbone dans les sols. En est attendue la production d'idéotypes racinaires permettant d'orienter, à terme, les travaux de sélection sur ces traits phénotypiques.
- **L'adaptation du système de culture** active des leviers à l'échelle de l'ensemble de l'itinéraire technique et des successions de cultures.
  - La plasticité des composantes du rendement est travaillée dans le projet PLASTIX qui caractérise le comportement de la fertilité épis de différents génétiques.
  - Le levier de l'assolement vis-à-vis des économies d'eau est travaillé dans de nombreux projets territoriaux à l'aide de l'outil de simulation technico-économique Asalée.
  - La comparaison d'espèces vis-à-vis de leur capacité d'extraction de l'eau du sol est conduite sur le dispositif des abris mobiles du Magneraud : maïs, soja, tournesol et sorgho.

## Atténuation du changement climatique

- Les travaux sur le Label bas carbone concernent l'analyse technico-économique de la mise en place de scénarii sur une dizaine de fermes types du réseau Arvalis (Fermothèque). Les crédits carbone générés par les différents leviers activés (CIVE et digestats, gestion des produits résiduels organiques et des couverts végétaux, modification de l'assolement, ajustement de la fertilisation azotée) sont très dépendants des conditions locales. La sensibilité économique de ces stratégies a également été évaluée au regard de la variation du contexte économique (récolte 2022 vs 2023).
- Le potentiel de déploiement des Cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) a été évalué dans le cadre du projet RECITAL (financement ADEME), en partenariat avec Engie et Total Energies.



## Mise au point et évaluation de systèmes innovants



- Diversification : l'institut synthétise les apprentissages issus du projet DiverIMPACTS (raison des échecs, ingrédients de la réussite, profil de diversification des systèmes). Par ailleurs, un recueil des connaissances techniques portant sur les céréales secondaires ainsi que leurs filières associées a été réalisé.
- Syppre : l'année 2022 / 2023 a permis la conduite d'un projet pilote pour la mise au point d'une méthode de caractérisation d'un territoire à partir d'unités paysagères (définir le périmètre, décrire les situations de production, les systèmes agricoles pratiqués grâce au Registre Parcellaire Graphique et explorer leurs performances). L'étude des effets de la présence de cultures de printemps et d'été dans les rotations sur les pratiques herbicides sur les cultures d'hiver (céréales, colza) à partir des données issues du SSP (Service Statistique Prospective) a été lancée. Enfin la synthèse pluriannuelle provisoire (2017 / 2022) montre que la diversification des systèmes peut être antagoniste avec la réduction des IFT ou le stockage de carbone dans les sols et que la transition agroécologique des systèmes Syppre reste coûteuse 5 ans après leur lancement (temps de travail, manque à gagner). Enfin, la variation des indicateurs de performance au long des 5 premières années d'essai a été analysée dans le cadre d'une thèse cofinancée par Arvalis.
- Arvalis a signé une convention de partenariat avec l'APAD (Association Pour une Agriculture Durable) pour mieux caractériser l'agriculture de conservation des sols. Les exploitations membres du réseau de cette association font l'objet d'une évaluation de leurs performances à l'aide de l'outil Systerre.
- CIVE : les travaux concernant l'évaluation économique de l'introduction des CIVE au sein des exploitations (calcul des prix seuil de rentabilité) ont été actualisés dans le contexte de la récolte 2022.



## 4 EVALUER ET FAVORISER LA MULTIPERFORMANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE GRANDES CULTURES SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

### Outils de caractérisation de la multiperformance



- L'outil inter institut Systerre (Arvalis – Terres Inovia – ITB) a fait l'objet du développement d'une version anglaise, de la mise à jour de la base de données « matériels » ainsi que du développement d'un module « mesures et observations » pour capitaliser les données de terrain et faciliter le diagnostic agronomique a posteriori des systèmes de culture.
- Affichage environnemental : la base de données Agribalyse nécessite d'être mise à jour pour les grandes cultures et les fourrages. Arvalis a réalisé la mise à jour des itinéraires techniques moyens nationaux et a complété l'outil avec de nouvelles cultures fourragères. Cette base de données est utilisée dans les démarches d'affichage environnemental.

## Diagnoses d'exploitation

Les travaux de diagnostic des composantes de la rentabilité de la production du blé dur dans les différents bassins de production ont été valorisés pour évaluer l'impact du contexte 2022 / 2023 sur les coûts de production.

## L'APPUI AUX FILIÈRES

Cette activité rassemble l'ensemble des actions de l'institut déployées sur des expertises (groupes de travail nationaux ou régionaux à portée réglementaire, groupes de réflexion, études), l'accompagnement des opérateurs de la filière (collecteurs, ...) dans les territoires et hors du périmètre des actions de R&D précédemment décrites.

- Arvalis appuie Intercéréales dans l'élaboration de la feuille de route décarbonation de la filière. Ce travail s'est traduit par l'animation d'ateliers de travail avec de nombreuses associations spécialisées permettant notamment la définition du cadre méthodologique de l'étude. Un premier scénario a fait l'objet d'un chiffrage des leviers de décarbonation de la filière grandes cultures.
- Les effets du conflit russo-ukrainien ont été chiffrés sur le panel des exploitations de grandes cultures pour analyser les effets ciseaux prix – marge.
- Les possibilités d'accession à l'éco régime ont été chiffrés sur la base du Rica.
- L'accompagnement au suivi de la campagne a été très dense auprès des collecteurs et des opérateurs du développement dans les différentes régions Arvalis (par exemple : réunion TEAMS toutes les 3-4 semaines avec l'ensemble des coopératives/négoces de chaque délégation régionale, bilan agro-météo, remontées des questions techniques de l'ensemble des structures, tour de plaine virtuel, apport d'éléments de l'Institut et échanges sur les réponses techniques du moment avec les participants, production de messages techniques de conjoncture par Arvalis pour accompagner la campagne.
- L'institut a réalisé pour la deuxième fois et à la demande d'Intercéréales une estimation du rendement moyen national en blé tendre (ainsi que de la teneur en protéines). L'estimation au 5/07/23 a été de 75 q/ha et 11.4 % en protéines, proche du dernier chiffre fourni par Agreste le 1/09/23 (74 q/ha). Cette prévision a donné lieu à un communiqué de presse commun Arvalis-Intercéréales.
- La démarche « Ecoute aval » auprès des acteurs des différentes familles de l'interprofession est entrée en phase opérationnelle : analyse de l'existant et construction d'un plan d'action, planification de la démarche auprès des filières alimentation animale, amidon, et export. La présentation de la démarche a été réalisée auprès des syndicats des secteurs concernés et un guide méthodologique d'entretien rédigé (compréhension des métiers, identification des attentes et des défis d'aujourd'hui et demain).
- Enfin un nombre significatif d'actions ont été engagées par l'institut pour fournir des éléments techniques sur divers dossiers à connotation réglementaire ou en lien avec des enjeux de politiques publiques : nouveau règlement UE sur l'utilisation durable des pesticides (SUR), rapport INRAE SMOC, réglementation Prosulfocarbe, affichage environnemental, assurance récolte, audition de la Cour des Comptes (efficacité de la politique publique ou collective d'innovation agricole), HVE (modalités de calcul de la balance azotée).

## LA COMMUNICATION 2022 / 2023

- Une nouvelle identité graphique Arvalis a été lancée en janvier 2023.
- Le site internet Arvalis.fr et de l'application Arvalis infos (disponible sur Playstore) ont été intégralement refondus.



- De nombreux colloques et plusieurs grands événements ont été réalisés ou accompagnés : journée technique de l'industrie céréalière, salon Végétaelis, journées filières blé dur et orges brassicoles, Phloème.
- La communication technique régionale d'automne et d'hiver a entièrement repensée. Les journées de proximité et journées de l'innovation ont réuni plus de 6 000 participants.
- Les Culturales, point d'orgue de la communication orale, ont constitué un moment fort de la campagne : 15 000 participants.



- Arvalis a participé sur 4 sites à la fête de la science et a organisé des événements sur deux stations : inauguration du site de Villers St Christophe et « les 40 ans » de la station de La Jaillière.
- Cinq nouvelles brochures ont été éditées : réservoir en eau du sol utilisable par les cultures, maladie des céréales à paille, culture du triticale, variété de blé tendre, diagnostic des accidents des orges.

# 2

## Bilan du Programme Études Économiques et Scientifiques

### Veille sur les marchés des grains

La France 1<sup>er</sup> producteur européen de céréales et 6<sup>ème</sup> exportateur de blé tendre en 2022 / 2023, est un acteur prépondérant dans le commerce de grains sur la planète. La filière céréalière française contribue à la sécurité alimentaire mondiale mais aussi à la balance commerciale agroalimentaire française en exportant pour plus de 10 milliards d'€ de céréales. Les marchés ont continué d'être animés par les événements géopolitiques mondiaux (guerre en Ukraine, accords de libre-échange, élection à venir dans certaines grandes puissances mondiales ...) en 2022/2023. C'est pourquoi il a été important de suivre quotidiennement les enjeux et impacts sur les céréales dans le monde, aliment de base de la majorité des populations. Ce suivi permet de communiquer largement sur toutes les filières vers les membres d'Intercéréales mais aussi en direct vers les agriculteurs, collecteurs, exportateurs et industriels. Cela permet d'apporter des éléments concrets aux pouvoirs publics.

### Adaptation de l'offre à la demande

L'étude « Adéquation offre / demande » sur blé tendre s'est poursuivie et s'est déployée en régions au cours de cette campagne, notamment au travers des forums blé tendre animés par Arvalis dans différents bassins de production (Océan Centre Ouest, Saône Rhône, Nord Seine Normandie...). Une journée de restitution s'est tenue en septembre 2023 pour le forum Saône Rhône. Une autre journée est également prévue en mai 2024 pour le forum Nord Seine Normandie.

Des effets conjoncturels et structurels animent de plus en plus les flux de grains dans les régions et au-delà des frontières françaises. C'est pourquoi une actualisation des flux sur blé tendre et maïs et une étude sur l'orge et le blé dur sont en cours pour les trois dernières campagnes, de 2019 à 2022.



### Prévisions avant récolte

Une communication sur les prévisions de rendement et de teneur en protéines du blé tendre au niveau national a été reconduite pour la récolte 2023 grâce à l'expertise des équipes d'Arvalis. Cela s'est traduit par un communiqué de presse cosigné Arvalis / Intercéréales diffusé le 6 juillet 2023. Des prévisions similaires ont été en test pour le blé dur et l'orge sur la récolte 2023.

## Prospective et changement climatique

Intercéreales a continué de participer aux travaux du groupe prospective lancé par FranceAgriMer en 2022 sur l'adaptation des filières grandes cultures au changement climatique. Il fait suite aux travaux du Varenne agricole de l'eau. Ce travail devrait être finalisé début 2024.

## Evolution de la consommation alimentaire

Dans le cadre de ses travaux sur le suivi de la consommation et des comportements alimentaires, Intercéreales a organisé le webinaire annuel visant à faire le point des évolutions notées en 2022 / 2023. En collaboration avec Kantar, un zoom a été fait les produits céréaliers (épicerie sucrée & salée, pâtes alimentaires, riz, farine, bière, biscuits salés & sucrés, céréales petit déjeuner, pain...).

L'année est marquée par une tendance à la déconsommation liée à des préoccupations multiples chez les consommateurs. Un contexte tendu socialement (manifestations sur l'âge de la retraite) économiquement (inflation, pouvoir d'achat...) et des préoccupations environnementales sont à l'origine de ces modifications de comportements de consommation. Cela se traduit par des choix de solutions alternatives : plus d'achats de produits d'entrée de gamme (25 %), plus de stockage de certains produits alimentaires (24 %), moins de gaspillage, plus d'achat de produits en vrac... Par ailleurs, la gestion du budget « au jour le jour » est plus fréquente mais avec de plus petits paniers. La déconsommation se traduit aussi par plus de repas qui ne sont pas pris, notamment le petit déjeuner (1 petit déjeuner sur 10 est zappé) ainsi que par la simplification des repas. De fait, les dépenses se recentrent sur les catégories essentielles et quotidiennes tels que les produits céréaliers, et ce malgré l'augmentation de prix ; ex : pâtes sèches, pain de mie, riz, farine...

En termes d'usage, 62 % des Français consomment chaque semaine du pain frais et des pâtes, 40 % consomment du riz, 34 % des biscuits sucrés et 27 % du pain de mie.

Quelles perspectives pour l'année à venir ? L'inflation restant à des niveaux élevés, la déconsommation risque de durer et les Français feront encore des arbitrages sur leur alimentation. Certains produits céréaliers (ex : pâtes, riz, pain) seront probablement moins impactés que d'autres catégories d'aliments car ils restent « des basiques quotidiens de l'alimentation ». En revanche, la bière, les biscuits salés et sucrés et la farine pourraient être plus impactés.



## Affichage nutritionnel et environnemental



Les pouvoirs publics ont la volonté de faire évoluer l'information sur la qualité nutritionnelle et de mettre en place une information sur l'impact environnemental des produits alimentaires. Intercéreales contribue aux différents groupes de travail avec pour objectif de s'assurer que les informations à destination des consommateurs ne seront basées que sur des données scientifiques avérées.

**Concernant l'affichage nutritionnel**, le Nutri-score évolue. L'adoption par les Pouvoirs publics d'un nouvel algorithme dans la méthode de calcul des nutriments modifie significativement le classement des aliments en fonction de leurs apports nutritionnels selon les lettres de A à E et de la couleur du vert à l'orange foncé. L'augmentation du % de fibres pris en compte (fixé à 3%) induit que seuls les « aliments complets riches en fibres » pourraient obtenir la note A ou B. Ce qui conduirait à un classement en C de certains produits céréaliers « courants ». La présence de sel (excès de sel) sera désormais un critère majeur ainsi que le % de protéines visant à mieux discriminer les produits en fonction de leur teneur en Fer/Calcium. Intercéreales aux côtés des organisations représentant la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> transformation a alerté les instances publiques sur « les risques » encourus par la filière céréalière et BVP en particulier et le risque de déconsommation de produits céréaliers tels que le pain alors que sa consommation régulière est recommandée par les professionnels de santé.

L'application du nouvel affichage nutritionnel, qui reste volontaire, est annoncé pour le 1er janvier 2024.

**Concernant l'affichage environnemental**, Intercéreales participe aux travaux en tant que membre du Comité des partenaires et membre du Groupe de travail des écologues. Pour rappel, l'article 2 de la loi climat et résilience, a prescrit une expérimentation de l'affichage environnemental pour les produits alimentaires. Conduite par l'ADEME et les ministères de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, l'expérimentation a permis de dégager un consensus visant à orienter les consommateurs vers des produits issus de mode de production, de transformation et de distribution moins impactant sur le plan environnemental en tenant compte de deux objectifs principaux, permettre une comparaison d'une part de produits de différentes catégories et d'autre part au sein d'une même catégorie de produits.



Le premier projet de méthode de calcul qui préfigure le futur affichage environnement des produits alimentaires ainsi qu'un simulateur de calcul en ligne ont été présentés en mars 2023. La méthode de calcul s'appuie sur les 16 critères d'impact de l'analyse du cycle de vie des produits (changement climatique, épuisement des ressources, consommation d'eau, eutrophisation, etc.) complétée par des critères valorisant la préservation de la biodiversité (infrastructures agroécologiques, diversité des cultures, conditions d'élevage...) sur lesquels Intercéréales exige la validation scientifique du calcul.

Initialement prévue en 2022 et déjà reportée en 2023, il est probable que l'application de l'affichage environnemental soit annoncée pour 2024

### La stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)



Projet de politique publique visant à promouvoir une alimentation saine, sûre et durable pour tous les Français, la SNANC s'inspire des propositions de la Convention citoyenne pour le climat et de la Stratégie nationale bas carbone. Sa publication était attendue en juillet 2023, selon la loi Climat et Résilience de 2021

Ses objectifs visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre du système alimentaire, préserver la biodiversité, lutter contre la précarité alimentaire, favoriser le bien-être animal et protéger la santé publique. Elle s'articule avec le Programme national pour l'alimentation (PNA) et le Plan national nutrition santé (PNNS), qui sont les cadres actuels de la politique de l'alimentation et de la nutrition en France.

Intercéréales suit les travaux menés par le Conseil national de l'alimentation (CNA) qui a publié un premier rapport en avril 2023 par le HSCP.

### Intercéréales permet aux membres d'anticiper la réglementation sur la qualité sanitaire



Intercéréales a poursuivi l'accompagnement de membres de la filière céréalière dans l'anticipation et la mise en œuvre de la réglementation sanitaire visant à sécuriser les denrées alimentaires issues des céréales et leurs co-produits, au travers du Groupe contaminants qu'elle anime.

Les discussions ont été finalisées sur les règlements échantillonnage et analyses des mycotoxines et toxines de plantes ainsi que sur les limites réglementaires en DON et toxines T2 HT2, les textes ont été votés en septembre 2023, pour une entrée en vigueur en 2024.

Les membres ont apporté leur contribution aux discussions au niveau européen sur les alcaloïdes d'ergot au travers d'un argumentaire réalisé au sein d'Intercéréales avec l'appui d'Arvalis. Un forum des parties prenantes doit se tenir à ce sujet en octobre 2023.

### Les allergènes sont un sujet partagé au sein d'Intercéréales et au-delà

Les allergènes et leur présence fortuite tout au long de la filière reste un sujet de préoccupation pour les membres. Ainsi la note de 2019 « Pour une gestion concertée du risque de présence fortuite d'allergènes » a été mise à jour en 2023. Cette note fait l'objet de présentation auprès d'autres maillons concernés par cette problématique tels qu'Alliance 7 ou encore ADEPALE. Des travaux complémentaires vont être réalisés en 2024 par Arvalis en partenariat avec Terres Inovia.

### Intercéréales initie des travaux et réflexions sur la microbiologie

Compte tenu de l'actualité récente (contamination de pizzas de la marque Buitoni par E. Coli) et des interrogations autour de la microbiologie dans la filière céréalière, le risque « microbiologie » émerge dans la filière céréalière. Intercéréales a mis en place un groupe de travail lors duquel le CNIEL est intervenu. Ainsi un travail avec les membres pour identifier les microorganismes prioritaires, définir en filière des mesures de gestion a été initié. Ce travail fera l'objet d'une note en 2024 et permettra également d'orienter le plan de surveillance filière.

### Des outils collectifs de surveillance au service de la qualité sanitaire des céréales

#### ■ Intercéréales développe et anime le Plan de Surveillance de la Filière Céréales

Avec 13 fédérations s'inscrivant dans 10 métiers de la filière céréalière, le Plan de Surveillance Filière est la consolidation des données des plans « métier » ; chaque métier animant son propre plan de surveillance.

Depuis juin 2022, l'animation du plan de surveillance filière a été clarifiée : la Cellule Plan de Surveillance (CPS) en est l'organe de gouvernance. Elle travaille en lien avec le Bureau et le Conseil d'Administration d'Intercéréales où toutes les familles sont représentées ; le Réseau des animateurs auquel chaque plan « métier » participe apporte l'appui opérationnel et technique au Plan de Surveillance.

En 2022 / 2023, en plus de la gestion administrative et juridique de la liquidation d'Hypérion, la construction du futur portail a été le principal fil conducteur de l'activité du Plan de Surveillance Filière. Cela a conduit à la rédaction du cahier des charges techniques du portail et à un travail approfondi sur le modèle de collecte des données. Le portail sera opérationnel à la fin du 1er semestre 2024.

#### ■ Intercéréales soutient Oqualim, plan d'autocontrôle collectif des fabricants d'aliments pour animaux d'élevage et participe aux travaux de la plate-forme de Surveillance de la chaîne alimentaire tel que le groupe de travail Cadmium et le groupe Salmosurv. En 2023, Intercéréales animera le groupe de travail « Fusariotoxines émergentes » auquel sera associé Arvalis.



## Suivi des filières céréales biologiques

Intercéales poursuit la co-animation avec Terres Univia d'un groupe commun sur les grandes cultures biologiques. La France a plus que doublé ses surfaces en céréales biologiques en l'espace de 5 ans, permettant de répondre aux attentes des marchés en fort développement jusqu'en 2021.

Après une phase de croissance importante pendant plusieurs années, le marché des grandes cultures bio est aujourd'hui en difficulté en raison de la très forte inflation depuis 18 mois et du recul de la consommation de produits bio qui en découle. Cette conjoncture donne lieu à des déclassements dans de nombreuses filières (viande, lait, produits frais...). La situation dans les élevages est difficile et a un impact direct sur les filières grandes cultures qui sont un des principaux fournisseurs d'aliments pour les animaux d'élevage, entraînant de fait une demande plus faible de céréales bio et des stocks croissants dans les silos. Les principales autres utilisations de céréales biologiques sont la meunerie (-10 % en 2022 / 23) et la brasserie, qui elles aussi subissent des baisses significatives de consommation. A noter que la France a exporté au cours de cette campagne près de 120 000 tonnes de céréales biologiques vers ses voisins européens, soulageant quelque peu les bilans céréaliers.

A noter qu'Intercéales et Terres Univia ont lancé la « lettre des grandes cultures bio », nouveau support d'information commun aux deux interprofessions, qui offrira un panorama des études, analyses, programmes de R&D et actions de promotion, pour soutenir les cultures de céréales et d'oléoprotéagineux biologiques.

Un partenariat avec l'Agence bio et Terres Univia a permis de conduire une étude importante en 2023 visant à caractériser les filières blé bio et soja bio dans tous les pays de l'UE et dans les principaux pays tiers. Elle complétera et actualisera la première étude sur les grandes cultures menée en 2021. La restitution de l'étude sur blé est prévue à l'automne 2023.

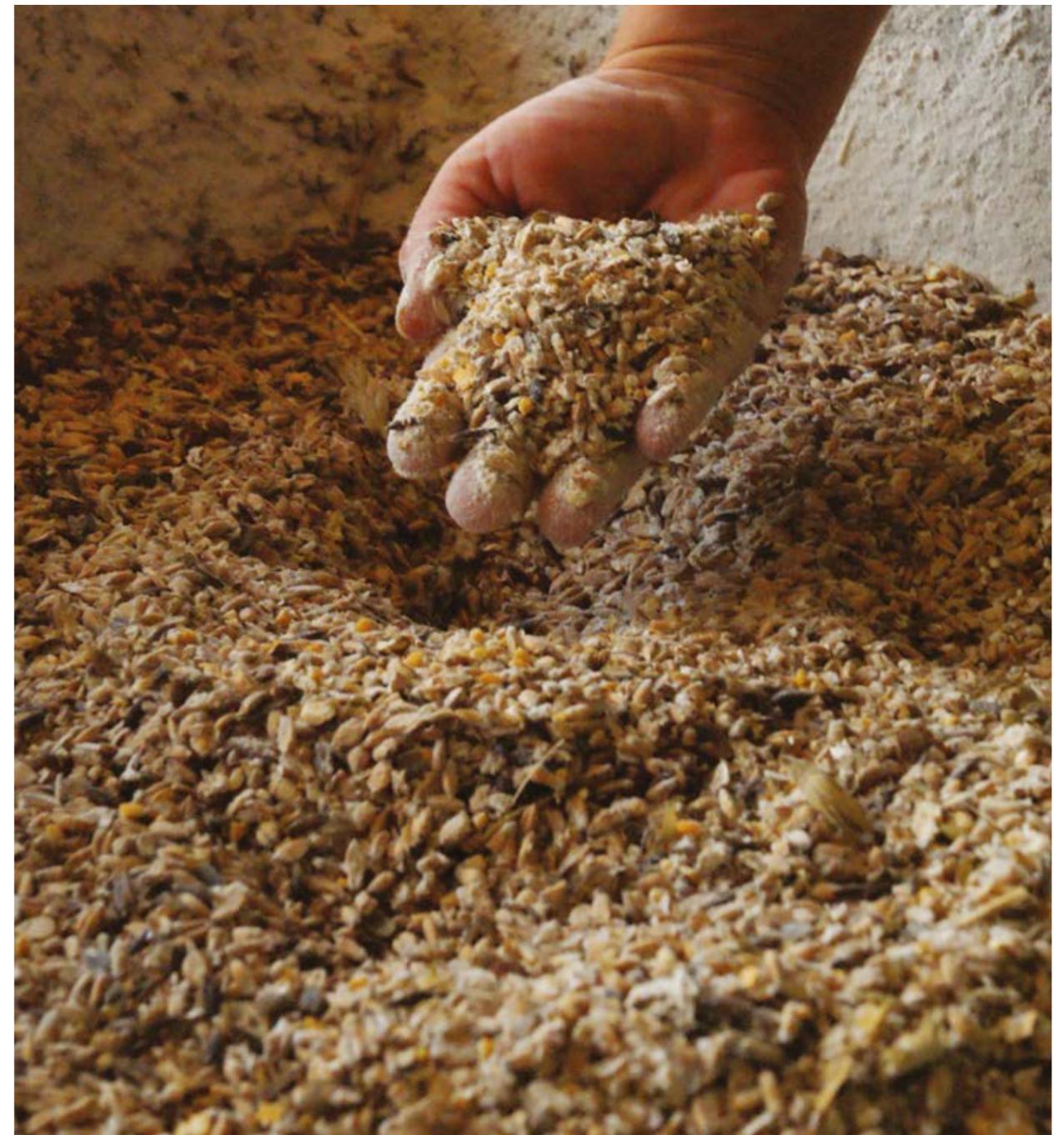


## Normalisation

Intercéales a poursuivi son soutien aux actions de normalisation des méthodes d'analyses des céréales en lien avec l'AFNOR et le CEN (Comité Européen de Normalisation). Intercéales a contribué en particulier, avec FranceAgriMer et Arvalis, au financement en tant que commanditaire de la commission V30A « céréales et protéagineux » à l'AFNOR et du TC338 au CEN.

## Etude sur les flux de matières premières en alimentation animale

Intercéales participe aux travaux et réflexion sur l'outil interfilières de suivi de l'utilisation des matières premières par les filières animales soutenu par FranceAgriMer. L'objectif est de répartir les quantités de matières disponibles pour le cheptel français en FAF, FAB, conventionnel, bio, non OGM, par région et de façon pérenne.



# 3

## Bilan du Programme Animation et Développement des Filières

### Traçabilité Blockchain dans la filière maïs

Lors du SIA 2023, Intercéréales a présenté un pilote de traçabilité en technologie blockchain réalisé dans la filière maïs, permettant de retracer l'ensemble de la chaîne, de la production, en passant par la collecte, la transformation en alimentation animale, jusqu'à l'élevage de poulets pour la production de volailles de chair et de chèvres pour la production de fromages.

Recréer des liens de traçabilité augmentée tout au long des filières est un véritable défi. Expliquer le cheminement des productions, tracer les lots de grains et informer les consommateurs des différentes étapes de fabrication, c'est toute l'ambition du projet initié par Intercéréales. Ce projet, mené en collaboration avec Numagri, AgdataHub et Chrystalchain va bien au-delà de la traçabilité réglementaire, indispensable pour la sécurité des consommateurs, il vise à resserrer les liens entre les productions de céréales et les consommateurs.

Deux entreprises de la filière se sont portées volontaires et ont testé le dispositif pour tracer le maïs dans deux produits finis animaux :

- Maïsadour : de la production du maïs dans le Sud-Ouest jusqu'au poulet jaune des Landes Label Rouge ;
- La maison François Cholat : de la production de maïs dans la région Rhône-Alpes jusqu'à la fabrication d'un fromage de chèvre fermier de la chèvrerie des Balmes viennoises.



### EXQUALIDUR : un plan stratégique pour la filière blé dur

Face à l'érosion des surfaces de production de blé dur dans les 4 bassins de production français (-50% en 10 ans) qui met en péril la durabilité de l'ensemble de cette filière, Intercéréales en lien avec l'AGPB, FranceAgriMer et le SIFPAF-CFSI ont confié au cabinet CERESCO une mission de diagnostic pour aboutir à un plan stratégique et enrayer ce déclin préoccupant. Ce travail s'est concrétisé dans un plan stratégique, EXQUALIDUR, pour faire de la filière blé dur française une filière d'excellence et de qualité et assurer sa pérennité. Les différents chantiers identifiés dans ce plan stratégique ont fait l'objet de groupes de travail et avancent progressivement : projet génétique et agronomie pour résoudre le dilemme de la protéine, contractualisation, financement de la génétique, décarbonation de la filière, sécurisation des acteurs.



## Vers une feuille de route carbone en filière



À l'heure où la filière céréalière s'est dotée de l'ambition d'être une filière de solutions au climat, l'opportunité émerge de travailler collectivement sur une feuille de route carbone en filière pour concrétiser cette ambition. Dans le même temps, la loi Climat et Résilience, en particulier l'article 301, prévoit la construction de feuilles de route pour coordonner les actions de décarbonation de l'économie française. Celles-ci doivent être coconstruites entre les représentants des filières des secteurs les plus émetteurs et les pouvoirs publics. Intercéréales a été approchée en octobre 2022 par les ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, le Commissariat Général du Développement Durable (CGDD) pour lancer les travaux dans nos filières. Ces feuilles de route doivent alimenter la nouvelle stratégie nationale bas carbone et sa planification écologique.

Appuyée par deux cabinets conseils, Agrosolutions pour l'amont et Carbone 4 pour l'aval, Intercéréales a lancé deux chantiers en parallèle :

### ■ Une empreinte carbone de la filière - Par la filière

Il est nécessaire d'avoir une vision objective de l'empreinte carbone de notre filière, le point zéro pour mesurer les trajectoires de progrès et décarbonation de notre secteur. Cette empreinte est également l'occasion de mesurer objectivement les contributions positives de notre filière pour la décarbonation des autres secteurs d'activité et ainsi mesurer réellement en quoi notre filière est une solution au changement climatique. Une 1ère version de cet état des lieux a été restitué aux membres de la filière le 10 juillet 2023.

### ■ Une feuille de route décarbonation – par la filière et les pouvoirs publics

Cette feuille de route servira de plan d'actions pour la filière dans les années à venir pour atteindre les objectifs fixés à la France. Pour rappel, il est attendu (SNBC) que le maillon agricole réduise de 46% ses émissions d'ici 2050 (avec un palier de -22% d'ici 2030) et double ses capacités de stockage de carbone dans les sols quand tous les autres maillons doivent tendre vers 100% de réduction. Les éléments des feuilles de route validés par l'administration pourront alimenter le plan France 2030 (lancement de nouveaux appels à projets...).

Dans un périmètre de travail filières grandes cultures, l'objectif est une remise aux pouvoirs publics d'ici la fin de l'année 2023, en associant également toutes les familles de la seconde transformation des céréales, partenaires de ce projet.

## Intercéréales en région

*Axe de solutions inscrit dans l'actuel accord interprofessionnel, « la vitalité des territoires » structure l'action d'Intercéréales en région.*

En 2022 / 2023, Intercéréales a consolidé sa présence dans les Comités régionaux des céréales (CRC) et contribué à leur animation aux côtés de FranceAgriMer. Elle accompagne les Présidents des CRC et les professionnels de la filière céréalière, afin d'assurer la transmission et le partage des sujets-clefs dans les régions.

A cet effet, Intercéréales a mis en place un groupe des Présidents des CRC afin de faciliter l'identification des sujets collectifs et des actions nécessaires à la représentation de la filière en région. Deux réunions ont été organisées au cours de cette première année de fonctionnement dont une lors du Salon International de l'Agriculture qui a été l'occasion de proposer un projet à mener dans les Hauts-de-France sur la multiperformance à l'échelle de l'exploitation, de la filière et du territoire : « Territoires Témoins ».

Le projet Territoires Témoins réalisé en partenariat avec Arvalis et Sol & Civilisation, vise à s'assurer collectivement que les systèmes et produits céréaliers soient toujours adaptés aux attentes des clients, consommateurs, citoyens et répondent pleinement aux enjeux du changement climatique et de la préservation des ressources. Ce projet auquel seront associées toutes les instances privées et publiques qui font le tissu local : agriculteurs, recherche, enseignement, associations de consommateurs, collectivités territoriales, entreprises, pouvoirs publics... est né des conclusions de l'étude « Adéquation Offre et Demande en blé tendre et maïs » réalisée par Intercéréales en 2020/2021. Le projet « Territoire Témoins » sera mené sur plusieurs campagnes.

Cette même étude a aussi conduit à l'animation du Forum blé tendre en région (cf. page 21). Cinq « Forum » sont actuellement animés par Arvalis en partenariat avec Intercéréales : Océan-Centre-Ouest (OCO), Saône-Rhône, Cœur de France, Nord-Seine-Normandie et Sud-Ouest. Les travaux conduits par ces forums visent à renforcer la capacité de la filière céréalière à répondre efficacement aux attentes diversifiées des marchés nationaux et internationaux.

Enfin, Intercéréales mène aussi des actions de communication avec notamment la publication de brochures des données clés de la filière dans chaque région et l'organisation d'événements tel que la Grande Brasserie. Il s'agit de présenter la filière céréalière et les initiatives qu'elle entreprend en termes de « souveraineté alimentaire », « adaptation au changement climatique » et « vitalité des territoires » aux décideurs d'une région (cf. page 37).

En complément des actions en faveur de l'adéquation offre demande et des forums blé tendre et de l'animation des filières en région, Intercéréales anime un groupe de travail sur la filière sarrasin et sur l'agriculture biologique. L'interprofession participe également aux travaux de la filière orge brassicole en collaboration avec l'IFBM (Institut français des boissons de la brasserie et de la malterie), Arvalis et l'ensemble des acteurs de la filière pour porter des projets de R&D. Un colloque « Orge de brasserie » est organisé annuellement afin de présenter une restitution des travaux mis en place tout au long de l'année.

Enfin en lien avec le projet Exqualidur, une journée blé dur est planifiée avec Arvalis pour restituer les travaux réalisés par les différents comités « blé dur » et faire un point d'avancement du projet stratégique de filière.

Intercéréales a sensibilisé l'INAO sur les critères du cahier des charges de la filière Farine Label Rouge nécessaires à sa pérennité, en particulier les critères et outils permettant de gérer le risque de verse. Arvalis a de son côté mis au point et diffusé les outils de vulgarisation auprès des agriculteurs (fiches pédagogiques, vidéo, grilles de risques).



**Logistique :  
des enjeux  
stratégiques et  
des réponses  
en adéquation  
pour assurer la  
compétitivité de la  
filiale céréalière**

Le plan de transformation de 2017 a démontré le besoin d'une logistique compétitive en ligne avec les objectifs de décarbonation aux horizons 2030-2050 et porté le besoin d'un nouveau schéma directeur de fret sur la base de 3 piliers :

- Une gouvernance intégrant chargeurs / transporteurs / gestionnaires d'infrastructure / Etat
- Une mutualisation inter-filière fondée sur des objectifs moyen et long terme partagés
- Une analyse économique et financière globale

La compétitivité stratégique de la filière céréalière se confronte régulièrement à des projections baissières de ses capacités, à des investissements nécessaires sur les infrastructures et doit s'adapter aux nouvelles orientations réglementaires. Sur 2022 / 2023, les liens avec les Pouvoirs Publics se sont renforcés notamment avec la DGITM (Direction générale des infrastructures, des transports et de la mobilité) et les travaux d'étude sur la demande de capacité transport aux horizons 2030/2050. Cette étude a permis dans un premier temps d'avoir des données robustes sur les kilomètres moyens parcourus et la part modale de la filière (15% Fleuve / 15% Fer / 70% Route).

La deuxième phase du projet se penchera en 2023/24 sur l'agrégation des scénarios 2030/2050 des filières pour alimenter la Stratégie Nationale Bas Carbone mais aussi de collecter les besoins et attentes sur la logistique à venir, donner un cadre national aux différents projets et études en cours.

Pour que la filière soit parfaitement identifiée comme porteuse de solution, nous avons plusieurs projets en cours :

► **COESIO** : l'optimisation des flux et des moyens

La première étape pour identifier les leviers d'amélioration est la visibilité des flux au niveau filière, c'est tout l'objectif de COESIO. Ce projet a évolué d'une simple collecte de données et étude de la cartographie des flux vers la mise à disposition pour les participants d'outil d'aide à la décision, de recherche de points de convergence de massification et d'un calculateur CO<sub>2</sub> pour effectuer un point zéro et objectiver notre décarbonation à venir. Un premier prototype sur la zone de Rouen et Vallée de Seine est en cours de développement avec un objectif de déploiement national. La phase de validation des outils est maintenant terminée et la phase exploratoire pour la connexion des participants à la plateforme centralisée est en cours sous forme d'atelier. Le développement de la cartographie et des outils associés devraient être terminés pour avril 2024 avec l'objectif d'un premier test du système pour juin 2024.

► **MULTIREGIO** : L'innovation pour un nouveau souffle du secteur fluvial

Intercéréales vient en sponsor de ce projet qui croise les problématiques de logistique fluviale intégrée, d'attractivité du métier de batelier et de développement de plateforme multimodale et multi-énergie à l'horizon 2030. Il vise la construction de nouvelles barges de 500 tonnes pouvant naviguer en convoi pour mieux couvrir les besoins des industriels et permettre une optimisation plus facile par le multi-lot. Ce projet est supporté par la filière construction (AIMCC) et construction navale (GICAN) pour un développement cohérent avec le tissu industriel et les besoins logistiques associés.

Les ports fluviaux de Nesles-Languevoisin et Nogent-sur-Seine sont les plus avancés sur les études d'infrastructures et la mobilisation des acteurs locaux publics privés avec un support d'Intercéréales dans le cadre des dépôts de dossier des corridors européens (MIE) et l'obtention de financements

► **Les participations aux stratégies nationales et groupes de travail transverse logistique**

Une participation active dans le COPIL de la Stratégie Nationale de Développement du Fret Ferroviaire (SNDFF) du Ministère des transports avec un suivi des groupes de travail sur les dites mesures pour en suivre au plus près les évolutions et conclusions.

Des sujets très prégnants sur la digitalisation des réservations de sillons et l'information plus large sur les travaux par exemple, mais aussi des innovations sur le suivi en temps réel sur la maintenance des wagons ou encore la recherche autour de locomotive à hydrogène sur le réseau non électrifié.

Un travail appuyé sur la dimension transverse et multifilière de la logistique via la participation au groupe de travail mis en place par le Conseil National de l'Industrie (CNI) en partenariat avec la DGE, la DGITM ou encore l'ADEME.

► **Une filière reconnue sur le sujet pour porter les solutions**

Présent pour porter les arguments de la filière auprès des décideurs publics sur des sujets variés comme :

- Les difficultés du fret ferroviaire et la priorisation des rénovations sur les capillaires ;
- L'érosion du nombre de nouveaux talents et le manque chronique de chauffeurs routiers et de bateliers ;
- Les réflexions autour de la polyvalence et l'attractivité des métiers de la logistique.

La filière a déjà pleinement démontré son efficacité et sa structuration autour des principaux axes de travail des pouvoirs publics pour mettre en place un cadre réglementaire constructif et des perspectives nouvelles d'investissements. L'objectif est aussi d'attirer dans notre sillage d'autres filières avec lesquelles nous pourrions donner corps à un schéma logistique nouveau et plus cohérent faisant la part belle à la mutualisation et à la massification.





## Bilan du Programme de Promotion Marché Intérieur

Ce programme correspond à l'accord interprofessionnel 2022 / 2025 et s'articule autour de 3 grands axes thématiques de communication :

- une filière solution à l'alimentation de demain ;
- une filière solution aux grands enjeux du climat ;
- une filière de proximité, solution à la vitalité des territoires.

Et d'un axe socle :

- **s'engager collectivement en filière.**

▼ Ce programme s'appuie sur 5 outils de diffusion :

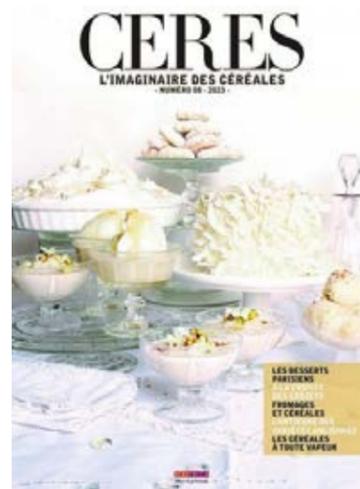
- l'évènementiel ;
- les relations presse et la communication sensible ;
- le digital comprenant les sites internet et l'animation des réseaux sociaux ;
- la cellule de communication interne ;
- la communication pédagogique avec les jeunes enfants.

## UNE FILIÈRE SOLUTION À L'ALIMENTATION DE DEMAIN

Valoriser les dimensions culturelles des produits céréaliers

Le travail de promotion sur l'importance des céréales et produits céréaliers dans le quotidien, l'histoire et la gastronomie française a été poursuivi grâce aux actions suivantes :

- La parution du 8<sup>ème</sup> numéro du mook Cérés (magazine – book) aux éditions Menu Fretin, à destination des amateurs de produits céréaliers, imprimé à 3 000 exemplaires et diffusé à plus de 1 000 chefs français renommés.
- La participation à l'élaboration d'une exposition sur la plateforme Google Arts & Culture pour valoriser la baguette française et toute la filière blé-farine-pain, à l'occasion de l'inscription des savoir-faire artisanaux et de la culture de la baguette de pain au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.
- L'envoi toutes les deux semaines d'une newsletter culinaire à destination de la presse.



Le dépôt d'une demande de financement européen pour faire la promotion du pain et de la filière blé-farine-pain auprès du grand public (18-35 ans)

Un dossier a été monté pour une demande de financement par la Commission européenne d'un projet de valorisation de la filière blé-farine-pain en France et en Belgique. La stratégie de communication proposée est basée sur 2 objectifs :

- Relancer la consommation du pain chez les jeunes
- Mettre en avant une filière durable

6 partenaires représentant l'ensemble de la filière blé-farine-pain française sont impliqués : Intercéréales, ANMF, CSFL, Syfab, FEB et CNBPF.

Piloté par Intercéréales, le programme de communication ambitieux de 2,15 M€ sur trois ans a été déposé auprès de la Commission européenne en avril 2023. La Commission rendra sa décision à l'automne 2023, pour un programme qui se déroulera de janvier 2024 à décembre 2026 en cas de réponse positive.

Faire de la pédagogie du champ à la table

L'opération Graines de Champions a été reconduite dans des restaurants scolaires de 160 municipalités réparties dans les 13 régions de la métropole, sensibilisant 136 000 élèves pendant une semaine d'animation sur les céréales dans l'alimentation et l'équilibre alimentaire.

Un partenariat établi avec La semaine du goût a permis :

- l'intervention dans des classes d'une vingtaine d'agriculteurs du réseau Passion Céréales dans le cadre des « Leçons de goût » ;
- la diffusion de kits de communication avec posters dans les classes sensibilisant environ 420 000 élèves.



## UNE FILIÈRE SOLUTION AUX GRANDS ENJEUX DU CLIMAT

La Grande Brasserie :

La Grande Brasserie en Centre-Val de Loire poursuit la série d'une tournée d'événements dans les régions françaises. 63 participants (élus, associations, chercheurs, journalistes, professionnels de la filière...) ont goûté à des plats cuisinés par les élèves du Lycée hôtelier de Blois dont les ingrédients incarnent les solutions portées par la filière dans la région.



## UNE FILIÈRE DE PROXIMITÉ, SOLUTION À LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

### Valoriser les contributions de la filière

#### ▼ Travailler avec les écoles

Les équipes d'Intercéréales ont accueilli plusieurs publics allant de la classe préparatoire aux étudiants d'école d'ingénieur pour présenter la filière, les métiers et les actions de l'interprofession. Ces temps d'échange sont également l'occasion d'interroger ces publics sur leurs perceptions des entreprises du secteur agricole et de challenger nos porte-paroles sur leur vision de l'avenir.



### Une filière incarnée et vecteur de confiance

#### ▼ Tuto'Com :

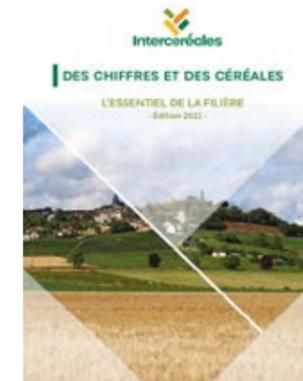
Intercéréales a poursuivi l'accompagnement des acteurs de la filière dans leur communication, avec la réalisation de 3 nouvelles formations sur les thématiques suivantes :

- Les exportations de céréales françaises : les clés pour mieux communiquer - 50 participants
- Comment présenter les solutions de la filière céréalière - 70 participants
- Présenter son métier pour transmettre sa passion - 75 participants



#### ▼ Séminaire réseau

Les ambassadeurs du réseau Passion Céréales se sont réunis à Chambéry en janvier 2023 afin d'échanger sur les actions de communication Intercéréales. À l'occasion d'un concours par équipes, ils ont réfléchi au meilleur kit de communication possible pour transmettre leurs messages dans leurs exploitations, dans les écoles, les foires... Lors de ce séminaire, deux visites filières ont été également organisées : Brasserie du Mont-Blanc et Alpina Savoie.



#### ▼ La route des moissons :

Intercéréales a renouvelé l'opération "La route des moissons" : 50 000 autocollants ont été envoyés aux agriculteurs et aux organismes stockeurs. Collés sur les bennes des agriculteurs lors des moissons, ces autocollants ont pour but d'informer le grand public de leur contenu et expliquer le lien avec les produits consommés au quotidien.

#### ▼ La brochure des chiffres clés :

L'édition 2022 de la brochure des chiffres clés de la filière céréalière a été diffusée à plus de 55 000 exemplaires. 50 000 exemplaires ont été envoyés avec le numéro de décembre de Réussir Grandes Cultures

#### ▼ Etude données économiques de la filière par région :

La réalisation d'une étude sur les données économiques de la filière par région a été faite : emploi, nombre d'entreprises, valeur. Cette étude a permis la mise à jour des plaquettes régionales, diffusées à près de 50 000 exemplaires, notamment auprès des maires et élus locaux.

## S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FILIÈRE

### Outils et réseaux



#### ▼ Salon International de l'Agriculture 2023 :

Lors de cette édition, le thème "Fiers de vous nourrir" a été développé à travers diverses animations présentant les actions de la filière en faveur de la souveraineté alimentaire. Ce thème a été illustré par le silo des céréales et par les animations de 20 professionnels de la filière. Le bilan : une centaine de visites officielles, 177 retombées presse, 3 000 baguettes produites, 10 000 personnes accueillies dans la moissonneuse-batteuse. Cette édition a été récompensée par le prix Syrpa du meilleur stand pédagogique.

#### ▼ Relations presse :

Intercéréales a envoyé une quinzaine de communiqués de presse sur cette campagne, valorisant les actualités, actions ou réactions de l'interprofession : réélection, prix de l'énergie, opération de communication (SIA, Cérès, brochure des chiffres clés, plaquettes sur la filière en région, Graines de Champions ...), moissons, lancement d'une feuille de route décarbonation, balance commerciale de la filière, ratification du MERCOSUR, traçabilité par blockchain dans la filière...

Ces actualités ont généré plus de 1 100 retombées presse sur la campagne, principalement en presse écrite et en presse web, avec comme principaux temps forts : le SIA, les moissons, la flambée du coût de l'énergie.





▼ Réseaux sociaux

- **Facebook « Les Céréales » :**  
Notre page Facebook « Les Céréales » comptabilise désormais 47 977 abonnés. C'est une augmentation de 6 439 personnes. La fréquence des posts est d'environ 7 posts par mois.
- **Facebook « L'école des Céréales » :**  
Notre page Facebook « L'école des Céréales » comptabilise désormais 4 336 abonnés. C'est une augmentation de 309 personnes.
- **Instagram « Les Céréales » :**  
Notre page Instagram « Les Céréales » comptabilise désormais 5 079 abonnés. C'est une augmentation de 123 personnes.  
La fréquence des posts est d'environ 9 posts par mois (sans compter les stories).
- **Youtube « Les Céréales » :**  
Notre compte YouTube « Les Céréales » comptabilise désormais 2 980 abonnés. Il enregistre 778 306 vues pour 299 vidéos (dont 13 publiées cette année).
- **X « Intercéréales » :**  
Le compte relancé en 2021 comptabilise désormais 2 300 abonnés début septembre. L'activité du compte est marquée par la sortie des chiffres clefs de la filière céréalière ainsi que des estimations de récoltes, et est ponctuée par les actualités de l'interprofession.
- **LinkedIn « Intercéréales » :**  
La page professionnelle LinkedIn a été créée en novembre 2021 et comptabilise 3 617 abonnés. Les profils sont essentiellement issus du secteur agricole et de la fabrication de produits alimentaires et de boissons. Le compte valorise les engagements, les actualités et les métiers de la filière.



▼ Site Internet

- Le nouveau site Intercéréales a été lancé en septembre 2022. 8300 visites mensuelles en moyenne, et plus de 60% du trafic est généré par référencement naturel.
- Le blog Les Céréales, à destination du grand public : 27 000 visites mensuelles en moyenne. 70% du trafic est généré par référencement payant via notre bourse Google ad Grants
- Le site de L'école des Céréales : sortie du nouveau site en septembre avec la mise en place de nouvelles ressources, d'un annuaire des agriculteurs, et la pérennisation des abonnements au magazine Epok'Epi.



▼ Newsletter Intercéréales

15 newsletters ont été envoyées depuis septembre 2022 à plus de 3 400 destinataires. Cet outil permet de revenir sur les dernières actualités d'Intercéréales, les dernières retombées presse et publications sur les réseaux sociaux grand public.

▼ Outils pédagogiques

- 2 numéros du magazine d'Epok'Epi (sur l'alimentation animale et l'énergie), dont le format et la charte graphique ont été entièrement revisités. Chacun d'entre eux a été envoyé à environ 2 000 enseignants.
- De nombreuses ressources pédagogiques concernant la découverte des céréales ont été actualisées cette année, la toise, des posters, des dépliants...  
Ces outils sont gratuitement mis à disposition des acteurs de la filière, afin de mieux les accompagner dans leur communication grand public. Intercéréales a été partenaire de 70 manifestations, fermes pédagogiques, événements agricoles, interventions scolaires..., réparties dans l'année. Au total, plus de 27 000 documents ont été diffusés en 2022 / 2023.

▼ Cellule de communication sensible

L'objectif de cette cellule est de fédérer les acteurs de la filière céréalière autour de sujets de communication plutôt sensibles, de partager collectivement l'information, de construire une méthodologie de travail en cas de crise, de se former et de rédiger des éléments de langage pour la filière sur des sujets assez divers (impacts du conflit en Ukraine, qualité sanitaire des produits céréaliers, récoltes, eau, impacts du climat...).





# 5

## Bilan du Programme des Relations Internationales

### La campagne 2022 – 2023

La guerre en Ukraine modifie profondément le marché des céréales. Entre continuité de l'action parfois « contre vents et marées » et le suivi accru des événements géopolitiques, Intercéréales accentue son rôle de veille internationale au service de la filière.

### Les séminaires de présentation de l'offre française

Les séminaires de présentation de l'offre française ont démarré dès fin juin 2022 et début juillet 2023 en distanciel avec les acteurs des filières chinoises, et se sont poursuivis en présentiel durant l'automne dans les principaux pays clients des céréales et produits céréaliers français.



Cette saison, malgré une production très pénalisée dans le sud et le sud-ouest de la France, grâce aux bons résultats de la moitié nord du pays, la France a engrangé une moisson correcte en volume comme en qualité. La récolte était précoce et les céréales françaises parmi les premières disponibles pour le marché mondial. Quelques mois à peine après le déclenchement de la guerre, et toujours dans un contexte très tendu pour les exportateurs de grains dans le bassin de la mer Noire, les acheteurs se sont tournés massivement vers la France, forte de sa réputation de fiabilité en terme de production et d'exécution des contrats, pour sécuriser leur approvisionnement. Ce contexte de demande et de prix élevés sur le second semestre 2022 a permis à la France de marquer un record d'excédent commercial sur l'année 2022, à 14 Mds d'euros pour les céréales et produits céréaliers.



Rome

Dans cette situation inédite, les séminaires ont permis de mettre en avant la qualité de l'année et d'affirmer la régularité de la présence de la France et notre rôle de partenaire des filières à destination. Cette année, le choix a été fait de renouer avec des rencontres en présentiel chaque fois que cela était adapté aux attentes de nos clients et partenaires, soit pour 64% des séminaires. Avec en sus la possibilité offerte à nos partenaires d'Afrique Subsaharienne de suivre le séminaire de Casablanca en direct sur le web.

Outre les présentations habituelles sur les marchés des grains et la qualité, part belle est donnée au partage d'expérience en filière avec nos partenaires européens :

- Au total **1 571 participants** à nos évènements de présentation de l'offre française :
  - Europe : 7 évènements (dont deux en distanciel aux Pays-Bas), 414 participants
  - Maroc, Tunisie, Algérie, Egypte : 4 évènements en présentiel, 885 participants
  - Chine : 3 webinaires, deux sur le blé et un sur l'orge en digital, 272 participants



Chine



Le Caire



Casablanca



Porto

### Les acteurs de la filière française se mobilisent pour accueillir les délégations étrangères dans leurs entreprises

Tout au long de la campagne les stations d'Arvalis de Boigneville et de Ouzouer, les coopératives de Sevepi, Natup, Scael et Bonneval ainsi que les silos portuaires de Rouen et Dunkerque ouvrent leurs portes à nos partenaires : la délégation des officiels du GASC et des ministères de l'approvisionnement et de l'agriculture égyptien, les délégations de directeurs de coopératives et de personnels des services qualité et laboratoires de l'OAIC (Algérie), les chefs d'entreprise marocains. L'occasion de montrer la richesse de la filière et d'organiser des rencontres avec les élus et la direction d'Intercéréales, ainsi qu'avec les membres du Synacomex.



### Les rencontres professionnelles

Les entreprises françaises ont renoué avec les voyages d'études à l'étranger avec cette volonté de comprendre ce que deviennent les céréales produites et collectées en France après avoir quitté les ports nationaux. L'occasion pour Yann Lebeau et Roland Guiragossian, chefs des bureaux de Casablanca et Le Caire chez Intercéréales, d'organiser des rencontres professionnelles au Maroc pour les administrateurs de la coopérative Agora et en Egypte pour la Sica Nord Céréales.

Après de nombreux mois d'interactions uniquement par téléphone ou visioconférence, la rencontre avec les clients de différents pays s'est avéré particulièrement importante pour comprendre l'évolution de la situation économique et la dynamique des filières locales suite à la pandémie et face aux conséquences de la guerre en Ukraine : Intercéréales a mis à profit le voyage du Président de la République en Angola et en Chine pour valoriser des échanges à haut niveau. Des missions d'études ont également été effectuées au Cameroun, au Sénégal, en République Démocratique du Congo et en Arabie Saoudite.



## Les salons et conférences



L'équipe d'Intercéréales assure une présence permettant d'asseoir la réputation exportatrice de la France sur des salons spécialisés tels que l'IAOM en Tanzanie ou des salons agricoles généralistes comme le SIAM à Meknès, ou encore dans des conférences très ciblées sur le commerce international des grains comme la conférence de l'ICG à Londres, La Bourse Méditerranéenne à Barcelone, Romacereali à Rome, Grain Com à Genève et Middle East Grain Conférence au Caire...

## Les actions de coopération techniques



Elles sont conduites avec l'appui des experts français au bénéfice des acteurs des filières algériennes, marocaines et tunisiennes tout au long de la campagne. Les conventions tripartites de partenariat entre FranceAgriMer, Intercéréales et les offices tunisiens et marocains ont été renouvelées pour trois ans. La formation des techniciens venant de moulins de différents pays africains a été de nouveau organisée avec l'IFIM de Casablanca. Des experts d'Arvalis ont assuré des formations sur le stockage et les conduites culturales en Algérie.

## Intercéréales prend une position filière sur l'accord de libre échange entre l'Europe et le Mercosur

La filière céréalière française est par nature favorable aux échanges, elle ne s'oppose pas aux importations, mais appelle à un rétablissement des équilibres des termes de la concurrence sur les sujets environnementaux et climatiques. Une position filière céréalière assumée et largement relayée.

## Guerre en Ukraine

Comprendre les changements en cours et tenter d'anticiper le monde d'après.

Les céréales sont au cœur des enjeux de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Face à une logistique perturbée par l'état de guerre, les routes des grains se modifient, des accords nouveaux voient le jour entre Etats, les modalités commerciales changent.

Modifications profondes, changements durables ?

Afin de tenter d'anticiper, une étude a été conduite par Intercéréales avec un groupe de professionnels et l'appui de Sébastien Abis du Club DEMETER pour dresser 5 scénarii et évaluer leurs impacts potentiels sur la filière céréalière française. Ce travail prospectif est partagé avec les conseils d'administrations des membres de la filière afin d'enrichir la réflexion. Les questionnements multiples induits par ce travail sont partagés avec les hauts responsables dans les ministères français et les conseillers agricoles dans les ambassades de France à l'étranger.

## Rayonnement en France, retour à la filière



Intercéréales est régulièrement sollicité pour partager les informations qu'elle recueille dans les différentes régions du monde grâce à la présence de ses bureaux en Chine, au Maroc et en Egypte : des interventions sont réalisées par les différents membres de l'équipe en France comme à l'international (animation d'une table ronde pour Euronext à Paris, webinar pour les alternants du groupe Axereal, interventions aux journées techniques de UFS à Paris et à celles de la meunerie à Dijon, aux Culturales à Congerville-Thionville dans l'Essonne).

La newsletter Actualités Internationales Intercéréales est distribuée aux membres de la filière abonnés.

Li Zhao Yu met à profit son séjour en France après près de 3 ans d'isolement en raison de la pandémie de COVID pour présenter les enjeux de la sécurité alimentaire de la Chine à la demande des membres de la filière : intervention au Conseil Spécialisé de FranceAgriMer, au Club Demeter, au conseil de La Coopération Agricole et celui de l'AGPB.

La 14<sup>e</sup> matinée export, organisée conjointement avec AgroParisBourse pour la seconde année, permet de rassembler 570 participants autour du thème :

« **Marchés chahutés, quelles réponses de la filière céréalière française pour aujourd'hui et demain ?** ».

L'occasion de revenir sur la situation dans les différentes régions du Monde et le travail conduit en France par Arvalis et Intercéréales dans les forums régionaux blé tendre.





Présentation de la filière et défense de ses problématiques auprès des pouvoirs publics

Intercéreales poursuit ses travaux de sensibilisation des pouvoirs publics aux différentes problématiques de la filière céréalière, qu'elles soient de long ou court terme (interdiction de certains produits phytosanitaires, coût de l'énergie, gestion des eaux usées, logistique, export, inflation, etc).

▼ Lors du Salon International de l'Agriculture 2023 :

Intercéreales a reçu sur son stand les membres du Gouvernement, parlementaires et autres personnalités qui le souhaitent.

Ont été reçus :

- Le Président de la République ;
- 14 membres du Gouvernement ;
- 6 présidents de région ;
- Une centaine de parlementaires ;
- Les associations de collectivités territoriales ;
- Des personnalités diverses, anciens ministres, préfets, DRAAF, DGAL, etc.



▼ De nombreuses auditions

L'interprofession a été auditionnée au nom de la filière à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale et au Sénat :

- Par le groupe de suivi sur l'inflation des prix (députés Aurélie TROUVE et Xavier ALBERTINI) ;
- Dans le cadre de la mission d'information sur la Compétitivité de la Ferme France (sénateurs Laurent DUPLOMB, Pierre LOUAULT, Serge MERILLOU) ;
- Par le groupe de suivi de la loi EGALIM (sénateurs Anne-Catherine LOISIER et Daniel GREMILLET) ;
- Dans le cadre de la mission d'information sur la souveraineté européenne (Charles SITZENSTUHL, Rodrigo ARENAS) ;
- Par le député rapporteur Patrice PERROT sur la gestion de l'eau ;
- Dans le cadre d'une mission d'information sur le soutien à l'export (députés Charles RODWELL et Sophia CHIKIROU) ;
- Lors d'une table ronde sur les filières végétales (sénatrice Sophie PRIMAS).



▼ Concernant les Lois Egalim

Certaines dispositions des lois Egalim n'étant pas adaptées à la filière céréalière, Intercéréales s'est mobilisé pour faire reconnaître les spécificités de la filière auprès des pouvoirs publics et obtenir des exemptions pour certaines dispositions inadaptées.

▼ Information des membres

Via une veille envoyée de façon hebdomadaire, l'interprofession informe ses 14 membres sur les actualités gouvernementale, législative et réglementaire qui la concernent.





**PROJET DE LOI INDUSTRIE VERTE**

Sous l'égide de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique, de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, et de Guillaume Kasbarian, de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale, les premiers travaux portant sur l'industrie verte se sont déroulés jusqu'à fin mars.

Plusieurs propositions esquissant les contours du futur projet de loi ont déjà été émises, avant présentation cet été devant le Parlement.

Le futur projet de loi sur l'industrie verte souhaite répondre à deux objectifs :

- **Faire de la France la championne de l'industrie verte et des technologies qui vont permettre la décarbonation.** Pompes à chaleur, hydrogène décarboné, panneaux photovoltaïques, batteries ou encore semi-conducteurs... Ces technologies et outils sont indispensables à une souveraineté industrielle décarbonée.
- **Accompagner l'industrie,** qui représente aujourd'hui 19 % des émissions de gaz à effet de serre en France, dans la décarbonation.

**Calendrier**  
 Passage en Conseil des ministres : mercredi 17 mai  
 Examen au Parlement : juin-juillet.

La composition des 5 binômes thématiques travaillant sur ce projet de loi :

- **Fiscalité :** Mathieu Lefèvre (Renaissance, Val-de-Marne) et Thierry Déau, DG du fonds Méridiam
- **Ouverture des usines, réhabilitation des friches et mise à disposition des terrains :** Marie-Agnès Poussier-Winsback (HZ, Seine-Maritime) et Marie-Claude Jarrot, Maire Horizons de Montceau-les-Mines
- **Formation et compétence aux métiers de l'industrie verte :** Astrid Panosyan (Renaissance, Paris) et Moussa Camara, président-fondateur de l'association les Déterminés (programme d'accompagnement gratuit de formation à l'entrepreneuriat)
- **Financement de l'industrie verte et mobilisation des capitaux privés :** Damien Adam (Renaissance, Seine-Maritime) et Michel Paulin, DG d'OVH
- **Production et commande publique :** Bruno Millienne (Modem, Yvelines) et Philippe d'Ornano, PDG de Sisley.

# QU'EST-CE QU'INTERCÉRÉALES ?

Intercéréales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale, et tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.

Les 14 membres d'Intercéréales sont les organisations professionnelles nationales, représentatives de la production, de la collecte et commercialisation, et de la première transformation. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en trois collèges :

## Collège Production

AGPB : Association Générale des Producteurs de Blé  
AGPM : Association Générale des Producteurs de Maïs  
FGC : France Grandes Cultures

## Collège Collecte - Commercialisation

La coopération agricole - Métiers du Grain  
FNA : Fédération du Négoce Agricole  
SYMEX : Syndicat Français de la Meunerie d'Exportation  
SYNACOMEX : Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales

## Collège Transformation

ANMF : Association Nationale de la Meunerie Française  
CFSI : Comité Français de la Semoulerie Industrielle  
La coopération agricole - Nutrition Animale  
SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale  
Malteurs de France  
USIPA : Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés  
USM : Union de la Semoulerie de Maïs